

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

91/47

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE
L'HONORABLE MICHAEL H. WILSON,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE
ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE
L'INSTITUT INTERNATIONAL DU FER ET DE L'ACIER**

**Montréal (Québec)
Le 8 octobre 1991**

Merci M. Phoenix de m'avoir si aimablement présenté.

Je remercie les membres de l'Institut international du fer et de l'acier de leur invitation. Je tiens aussi, à l'instar de votre président, à souhaiter la bienvenue à nos invités de l'extérieur du pays.

La semaine dernière, on m'a montré un dessin humoristique représentant un annonceur de la télévision qui disait :
«Aujourd'hui, au téléjournal, vous pourrez voir les images du siècle, et apprendre que le plomb peut être changé en or, que les poules ont maintenant des dents et que les glaces ont envahi l'enfer. Les détails à 22 h.»

Je crois que cela résume assez bien notre époque et les événements incroyables qui s'y déroulent.

Chaque jour, on nous informe que des changements radicaux se sont produits, des changements à l'échelle de la planète, des pays, des économies, des industries ou des simples citoyens.

Il s'agit d'un lieu commun que d'affirmer que le changement constitue la seule constante de notre époque.

Mais tous les lieux communs contiennent une part de vérité.

Et la vérité c'est que nous pourrions tous affirmer - moi - vous - les Canadiens - sans crainte de nous tromper, que quelque chose changera demain et que ce changement aura une incidence sur nos vies et sur notre façon de faire les choses.

Je sais que nos amis à l'étranger s'interrogent sur la situation qui prévaut au Canada et sur notre façon de gérer le changement. Ce soir, je voudrais vous entretenir des moyens mis en œuvre par le Canada pour relever les défis posés par ces événements incroyables et pour saisir les occasions qui découlent de ces changements.

Le philosophe anglais du XIX^e siècle, John Stuart Mill, peut sans doute nous être fort utile pour bien comprendre la signification de ces événements.

D'après ce que l'on raconte, Stuart Mill s'est réveillé un matin en ayant l'impression qu'au cours de la nuit, il avait compris «le sens de la vie», mais que cette révélation lui avait par la suite échappée.

Il a donc placé une plume et du papier sur sa table de chevet, en se disant que la prochaine fois il pourrait prendre en note la réponse.

Plusieurs jours plus tard, il s'est réveillé en ayant la même impression. En regardant à côté de son lit, il s'est rendu compte qu'il avait effectivement eut le temps de noter la réponse, qui se lisait comme suit :

«Changer notre façon de penser.»

Les changements qui bouleversent le monde exigent que nous changions – au Canada et ailleurs dans le monde – notre façon de voir les choses.

Tout comme nos parents, nos grands-parents et nos arrière-grands-parents avant nous, nous avons entrepris de redéfinir notre façon de vivre ensemble.

Il y a deux semaines, le premier ministre Brian Mulroney a déposé devant la Chambre des communes un document intitulé *Bâtir ensemble l'avenir du Canada*. On y trouve des propositions qui visent un objectif crucial : bâtir un Canada plus fort et plus prospère, où tous les Canadiens se sentiront chez eux.

Nous sommes convaincus que les Canadiens désirent que leur pays soit mieux préparé à relever les défis qui seront posés par la mondialisation de l'économie au cours du XXI^e siècle et au-delà.

Et c'est exactement la raison d'être du document. On y propose de modifier en profondeur certains aspects de l'union économique. Les propositions visent à donner au Canada des moyens efficaces d'assurer notre prospérité.

La prospérité est un des principaux objectifs de notre gouvernement depuis 1984. Nous avons restructuré et modernisé l'économie stagnante dont nous avons hérité, pour en faire une économie de marché dynamique, adaptée aux années 90.

Plusieurs mesures importantes ont été prises dans le cadre du Programme de renouveau économique, qui est au cœur de notre politique économique depuis 1984.

Nous avons déréglementé de nombreux secteurs de l'économie. Les entreprises peuvent maintenant s'adapter rapidement et efficacement aux changements rapides qui touchent les marchés.

Nous avons modifié la réglementation en matière d'impôt sur le revenu et de taxe de vente en vue d'accroître la compétitivité. Nous avons rendu le système fiscal plus équitable. Nous avons réduit le nombre de mesures incitatives qui faussaient les décisions en matière d'investissement.

Nous soutenons les personnes touchées par les changements qui se produisent au sein de l'industrie, en privilégiant une démarche

active, soit l'acquisition de nouvelles compétences, au lieu de l'approche traditionnelle de soutien du revenu. Nous travaillons de concert avec le milieu syndical et le secteur privé en vue d'optimiser l'utilisation de nos précieuses ressources humaines.

Nous avons privatisé les sociétés d'État qui ne servaient plus l'intérêt public.

Le développement régional relève maintenant des collectivités et ce sont les personnes le plus au fait des problèmes et des possibilités qui prennent les décisions.

Les politiques budgétaires et monétaires sont désormais centrées sur l'investissement, la croissance et la productivité. Les mesures que nous avons adoptées à cet égard nous permettent de maîtriser la dette publique et de réduire l'inflation.

Pour un pays commerçant comme le Canada, qui exporte plus de 25 p. 100 de sa production, la libéralisation du commerce n'est pas seulement une priorité. Il s'agit d'une nécessité. Nous avons poursuivi ce but sur une base multilatérale, bilatérale et trilatérale.

Le Canada maintient son engagement à l'égard des négociations commerciales multilatérales entreprises dans le cadre de l'Uruguay Round. En fait, ces négociations représentent la meilleure preuve de l'engagement du Canada à l'égard de la libéralisation du commerce. À l'occasion d'une rencontre informelle qui s'est déroulée en France, au mois de septembre, mes homologues des États-Unis, de la Communauté européenne, du Japon et moi-même avons discuté de la manière de relancer les discussions. Il s'agit de la ronde de négociations sur le commerce international la plus importante et la plus complexe de tous les temps, et nous ne devons plus permettre que les questions agricoles en retardent le bon déroulement. Les discussions que j'ai eues avec mes collègues m'ont convaincu qu'il existait une volonté politique de surmonter les obstacles. Je suis optimiste quant à la réussite des négociations.

En ce qui concerne les négociations bilatérales, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a permis au Canada d'avoir un meilleur accès à son plus important marché d'exportation.

Le 12 juin dernier, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont entamé des négociations officielles sur un accord de libre-échange nord-américain. Ces dernières pourraient éventuellement mener à la création d'une zone économique comprenant un marché de 360 millions de personnes et dotée d'un PNB combiné de plus de sept billions de dollars. La réussite des négociations ne peut

qu'entraîner un accroissement de la compétitivité globale des trois pays.

Au même moment, en réponse aux demandes de plus en plus fortes des Canadiens – et des habitants du reste du monde – nous avons entrepris d'appliquer la théorie de l'écocompatibilité ou du développement durable. On encourage les entreprises à utiliser efficacement les ressources énergétiques et les ressources naturelles, et à éliminer la pollution qui pourrait être causée par leurs procédés de fabrication ou leurs produits.

Les membres de votre industrie dans un grand nombre de pays industrialisés sont déjà habitués à l'évolution rapide des lois et des règlements environnementaux. Ces réformes inévitables continueront d'avoir une incidence majeure sur le commerce et l'investissement, surtout dans des industries comme celles des pâtes et papiers et de la sidérurgie.

Le Programme de renouveau économique a contribué pour beaucoup à la création et au maintien des conditions nécessaires à la compétitivité, à la croissance et à la prospérité des entreprises canadiennes.

Or, la tâche n'est pas encore terminée et les membres des secteurs commerciaux, industriels, syndicaux et gouvernementaux en sont bien conscients. Ils commencent à envisager la situation sous des angles nouveaux et à conjuguer leurs efforts pour que le Canada connaisse une prospérité continue.

J'annoncerai bientôt le lancement d'une initiative axée sur la prospérité et j'inviterai à cette occasion tous les Canadiens à revoir avec nous leurs façons de penser ainsi qu'à trouver ensemble des moyens de relever le défi que soulève l'économie mondiale.

Notre Initiative de la prospérité repose sur le principe voulant que la qualité de vie des Canadiens dépend de la compétitivité de notre pays. Or, cette compétitivité nationale dépend à son tour de notre productivité, d'une meilleure exploitation de nos possibilités d'exportation, d'une augmentation de la qualité de nos produits et du caractère concurrentiel de nos prix.

L'Initiative de la prospérité portera sur cinq grands facteurs de compétitivité : la formation, les sciences et la technologie, l'investissement, le marché intérieur et le commerce international. Que ce soit à l'échelle des entreprises, des industries ou des pays tout entiers, la compétitivité passe aujourd'hui par une façon plus intelligente de travailler.

L'acquisition de compétences est la première étape à franchir pour mieux travailler en vue d'accroître notre compétitivité.

Nous nous occuperons de cette question cruciale dans l'Initiative de la prospérité.

Nous savons qu'au cours des dix prochaines années, près des deux tiers de tous les emplois créés exigeront au moins un diplôme d'études secondaires et que 40 p. 100 de ces emplois ne pourront être occupés que par des personnes ayant plus de 16 années de formation.

Nous savons également qu'en 1986, la moitié des travailleurs canadiens qui n'étaient plus d'âge scolaire ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires. Trois étudiants sur dix abandonnent aujourd'hui leurs études secondaires et bon nombre d'entre eux viennent grossir le plus alarmant de tous les groupes statistiques : les 38 p. 100 d'adultes canadiens qui ne sont pas suffisamment instruits pour jouer pleinement leur rôle dans une société moderne.

Nous devons renverser la vapeur. Il nous faut créer une culture axée sur la formation qui incitera les jeunes à poursuivre leurs études et permettra aux adultes de recevoir la formation permanente dont ils ont besoin pour s'adapter à l'incidence de la technologie sur les emplois.

Tout le pays s'éveille maintenant aux nouvelles réalités dont votre industrie - et d'autres industries à l'échelle de la planète - est déjà consciente : les sciences et la technologie sont les clés de la réussite sur le nouveau marché mondial.

Les Canadiens doivent trouver de nouveaux moyens d'aider le Canada à passer plus efficacement, sans heurts, de l'étape de la recherche-développement (R-D) en laboratoire à celle de la production en usine, puis à celle de la vente sur les marchés internationaux.

Voilà précisément l'éventail d'activités sur lesquelles miseront de plus en plus les entreprises prospères pour élargir leurs débouchés. Les entreprises canadiennes commencent en effet à reconnaître les avantages qu'elles peuvent tirer de l'établissement de solides alliances stratégiques.

Le gouvernement a un rôle important à jouer dans le domaine des sciences et de la technologie, et c'est aussi le cas des milieux universitaires et privés de la R-D. Il en va de même pour les entreprises, qu'il s'agisse pour elles de mener leurs propres programmes de R-D ou de procéder à des échanges de technologie grâce à une collaboration internationale. Nous devons améliorer notre activité scientifique et technologique si nous voulons que notre économie s'adapte à l'évolution des marchés, qu'elle mette au point des procédés, des services et des produits nouveaux et améliorés, et qu'elle crée des emplois hautement spécialisés.

Les changements rapides et imprévus sur la scène économique mondiale donnent lieu à une concurrence de plus en plus vive pour l'obtention de capitaux d'investissement, élément essentiel au maintien de la croissance des entreprises. Les Canadiens doivent faire preuve de créativité en vue de l'instauration d'un climat propice à l'investissement qui incitera les épargnants à faire équipe avec des innovateurs et des chefs d'entreprise.

Nous avons procédé à d'importantes réformes visant à améliorer notre système fiscal, à accroître l'équité fiscale et à créer un milieu économique attrayant pour les investisseurs. Les mesures que nous avons prises pour combattre l'inflation ont entraîné une baisse du coût des investissements. Nous continuerons de lutter contre l'inflation et, du même coup, d'encourager de plus grandes mises en commun de capitaux pour les petites entreprises et les entrepreneurs.

Les efforts déployés pour regrouper davantage de capitaux d'investissement ont en grande partie pour objectif de freiner les dépenses publiques. Les entreprises canadiennes entrent en concurrence sur les marchés financiers avec le gouvernement fédéral, qui doit financer la dette nationale.

Voilà l'une des principales raisons pour lesquelles nous sommes tant déterminés à réduire le déficit. Et cette détermination porte ses fruits. Nous aurons cette année - malgré la récession - un déficit de 30,5 milliards de dollars, ce qui est beaucoup moins que le déficit de 38,5 milliards dont nous avons hérité en 1984. Permettez-moi maintenant d'envisager la situation dans un contexte international.

En nous appuyant sur des données comptables comparables, nous avons calculé que le déficit du Canada pour le dernier exercice correspondait à 3,7 p. 100 de son activité économique, tandis que cette proportion était d'environ 5 p. 100 aux États-Unis pour l'exercice qui a pris fin en septembre.

Il me faudrait aussi ajouter que notre déficit représente une fraction beaucoup moindre de notre PIB qu'il y a cinq ans, alors que cette proportion a augmenté dans le cas des Américains.

Pour les Canadiens - et surtout ceux du secteur des affaires - cela signifie que les besoins d'emprunt du gouvernement fédéral sont moins grands sur le marché des capitaux et qu'il pourra investir davantage dans des projets d'immobilisations qui seront générateurs de prospérité.

La compétitivité canadienne dépendra aussi de l'amélioration du marché intérieur. Dans les propositions constitutionnelles présentées il y a deux semaines par le premier ministre Mulroney, nous avons inclus des réformes fondamentales à l'union économique canadienne.

Les Canadiens s'emploient à moderniser une constitution rédigée à partir des réalités économiques qui prévalaient au milieu du siècle dernier. Il était alors impossible de prévoir les changements rapides qu'entraînerait la création d'un marché mondial.

Le gouvernement propose aux Canadiens une série de modifications qui permettront d'accroître la mobilité des personnes, des biens, des services et des capitaux au Canada, et qui constitueront la clé du renforcement de notre union économique.

Au moment même où dans le monde on cherche à promouvoir un resserrement des liens commerciaux, il existe au Canada un trop grand nombre d'obstacles au commerce entre les provinces.

Notre compétitivité sur les marchés internationaux est diminuée en raison des barrières désuètes qui existent sur notre marché intérieur. Aussi proposons-nous que d'ici 1995, la Constitution soit modifiée de façon à accroître la mobilité des personnes, des capitaux, des services et des biens au Canada.

Deux aspects importants sont à retenir. Premièrement, il faut poursuivre les efforts en cours afin d'éliminer les quelque 500 obstacles actuels au commerce entre les provinces. Deuxièmement, il peut exister des circonstances légitimes pour un gouvernement de vouloir maintenir certaines barrières, notamment pour des motifs d'intérêt national, de développement régional ou d'égalisation.

Cette révision de la Constitution n'est qu'une proposition parmi bien d'autres qui visent à renforcer le Canada en accordant au Parlement « un nouveau pouvoir d'adopter des lois nécessaires au bon fonctionnement de l'union économique » et en harmonisant les politiques fiscales de tous les gouvernements au Canada avec la politique monétaire nationale.

Il est suggéré dans les propositions fédérales qu'il y ait une meilleure coopération fédérale et provinciale au chapitre de l'union économique et ce, par l'intermédiaire du Conseil de la fédération. De plus, les dépenses au niveau fédéral seraient contrôlées en s'assurant que tout nouveau programme à frais partagés ne serait pas lancé sans l'accord de sept des dix provinces représentant 50 p. 100 de la population du Canada. Les changements proposés seraient suffisamment souples pour que toute province puisse décider de ne plus participer à un programme ou un autre et ce, avec compensations.

Nous proposons également de donner à la Banque du Canada un mandat clair et précis pour combattre l'inflation, et nous voulons élaborer conjointement avec les provinces des directives visant à harmoniser les politiques fédérales et provinciales en matière de fiscalité et de dépenses. Ces changements ne touchent

en aucune façon les institutions déjà en place, comme la Caisse de dépôt et le Mouvement Desjardins. Le gouvernement fédéral a déjà prouvé qu'il se préoccupait du développement des entités financières propres au Québec en soutenant le Fonds de solidarité. Notre but est tout simplement de créer un marché national non fragmenté par des obstacles internes au commerce.

Aux gens d'affaires du Québec, je lance un défi. Vous avez besoin d'une union économique forte. Si vous avez des idées pour améliorer la proposition du gouvernement, faites-m'en part. Je crois que notre proposition en est une bonne. Toutes les provinces ont besoin d'une économie forte. Travaillons ensemble à trouver le meilleur moyen d'atteindre cet objectif commun.

Le dernier élément de l'Initiative de la prospérité est le commerce international. Dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, le gouvernement du Canada tient plus que jamais à aboutir à un système d'échanges internationaux plus ouvert.

Cependant, à ce niveau, les gouvernements ne peuvent que négocier des traités et contribuer à la promotion du commerce et à l'expansion des affaires. Il incombe à chaque entreprise de prendre l'initiative d'exporter. Je connais des entreprises canadiennes dans beaucoup de secteurs, qui forgent déjà des alliances novatrices englobant toute la gamme des facettes de l'expansion commerciale. Ces relations leur donnent pour la première fois accès à d'importants marchés et à du savoir-faire essentiel en matière de commercialisation. À mesure que ces relations s'élargissent, elles peuvent s'étendre aux domaines de l'investissement conjoint dans la R-D et l'échange de licences.

Le partenariat peut alors s'étendre à la commercialisation collective et à des alliances de production susceptibles d'entraîner des échanges de personnel. En fin de compte, on peut bâtir un partenariat solide capable de rivaliser avec les meilleures entreprises du marché mondial.

Étant donné l'étroitesse du marché canadien, ces options ne sont pas uniquement d'ordre stratégique, on peut même dire qu'elles sont des options de survie pour beaucoup de petites et moyennes entreprises. Nous devons donc encourager les deux tiers des 40 000 producteurs du Canada qui n'exportent pas à saisir les débouchés offerts sur le marché des États-Unis et celui des pays riverains du Pacifique.

Nous devons trouver le meilleur moyen de faire connaître aux exportateurs actuels et éventuels, les conditions, les obstacles et les débouchés qui existent sur ces marchés.

Tels sont les cinq domaines de l'Initiative de la prospérité. Ce sont les domaines où nous devons progresser afin de pouvoir tenir honorablement notre place sur le marché mondial.

Chacun de ces domaines - la formation, les sciences et la technologie, l'investissement, le marché intérieur et le commerce - est important. Aucun des éléments de l'Initiative de la prospérité n'est révolutionnaire.

Ce qui est révolutionnaire, c'est plutôt le changement d'attitude nécessaire pour bâtir un Canada plus productif et plus prospère.

La compétitivité ne surgit pas comme par miracle. Elle résulte d'une structure politique et économique plus large qui encourage la concurrence.

Le gouvernement fédéral est en train de créer ce genre de structure politique et économique.

Encourager la compétitivité et promouvoir ce nouveau mode de réflexion, voilà ce qui résume le pays que nous avons bâti en 124 ans.

Le Canada est une nation prospère. En effet, s'il se situe seulement au 32^e rang mondial pour la démographie, il se classe 7^e pour l'économie. Selon une étude de l'ONU, nous avons le deuxième niveau de vie le plus élevé au monde.

Ces statistiques enviabiles signifient que peu de Canadiens souffrent de la pauvreté. Elles indiquent l'existence d'un grand potentiel, de possibilités d'emplois gratifiants, dans des entreprises qui contribuent à l'économie mondiale, et non des emplois monotones dans des entreprises continuellement au bord de la faillite.

Notre niveau de vie signifie un fondement solide pour nos programmes sociaux, de sorte qu'aucun homme, qu'aucune femme, qu'aucun enfant canadien ne soit privé de soins médicaux, d'abri acceptable ou de nourriture convenable. Notre niveau de vie signifie l'existence de moyens financiers pour ces nourritures de l'âme que sont la musique, l'art et la littérature.

L'essentiel de ces discours sur la compétitivité, les marchés globaux, les expansions dues à l'innovation, se résume à un concept très simple : une vie meilleure pour tous les Canadiens.

En d'autres termes, le Canada, même s'il lui faut pour cela changer sa façon de penser, ne fait que reprendre le plus vieux rêve de l'humanité : s'assurer une vie meilleure aujourd'hui et demain.

En d'autres termes, le Canada, même s'il lui faut pour cela changer sa façon de penser, ne fait que reprendre le plus vieux rêve de l'humanité : s'assurer une vie meilleure aujourd'hui et demain.

En améliorant sa propre compétitivité, en renforçant son union économique et en résolvant ses problèmes constitutionnels, le Canada se prépare pour le XXI^e siècle. Je puis vous assurer que notre pays parviendra à relever ces défis et qu'il sera un meilleur partenaire commercial que jamais!

Merci de m'avoir écouté si attentivement.